



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

**N° 2017- 30**

**Objet : Délibération portant présentation du rapport d'activités 2016 du SEMOCTOM**

Conseillers en exercice	30	
Conseillers présents	23	
Quorum	16	
Conseillers représentés	5	L'an 2017, le 17 octobre à 20h, les conseillers communautaires de la Communauté de communes « Les Coteaux Bordelais », légalement convoqués se sont réunis à la salle de la Fontaine à Tresses, sous la présidence de JEAN-PIERRE SOUBIE
Suffrages exprimés	/	
Date de convocation	06/X/2017	
Date d'affichage	06/X/2017	

Sur proposition du Président, le Conseil élit son secrétaire de séance : **Christian SOUBIE**

Nom	Commune	Présent	Excusé, procuration à
Florence ALLAIS	Fargues Saint Hilaire	X	
Marc AVINEN	Sallebœuf	X	
Axelle BALGUERIE	Tresses	X	
Alain BARGUE	Bonnetan	X	
Patrick BONNIER	Croignon	X	
Philippe CASENAVE	Carignan de Bordeaux	X	
Frédéric COUSSO	Croignon	X	
Bernard CROS	Camarsac	X	
Marie-Hélène DALIAI	Tresses	X	
Bertrand GAUTIER	Fargues Saint Hilaire	X	
Marc GIZARD	Carignan de Bordeaux	X	
Alexandre GUIMBERTEAU	Fargues Saint Hilaire	X	
Françoise IMMER	Pompignac	X	
Alain LAFONTANA	Bonnetan		Alain BARGUE
Evelyne LAVIE	Sallebœuf		Marc AVINEN
Sylvie LHOMET	Carignan de Bordeaux		
Florent LODDO	Pompignac		Françoise IMMER
Denis LOPEZ	Pompignac	X	
Francis MASSE	Pompignac	X	
Frank MONTEIL	Carignan de Bordeaux	X	
Annie MUREAU LEBRET	Tresses	X	
Louis-Pierre NOGUEROLLES	Salleboeuf	X	
Michel ORTEGA	Camarsac		Bernard CROS
Delphine PHILIPPEAU	Carignan de Bordeaux		
Danièle PINNA	Tresses	X	
Gérard POISBELAUD	Tresses	X	
Natalie ROCA	Fargues Saint Hilaire	X	
Christian SOUBIE	Tresses	X	
Jean-Pierre SOUBIE	Tresses	X	
Véronique ZOGHBI	Carignan de Bordeaux		Frank MONTEL

Affiché, le 19 OCT. 2017

Accusé de réception en préfecture  
033-243301355-20171018-D2017-30-DE  
Date de réception préfecture : 18/10/2017

N° 2017- 30

**Objet : Délibération portant présentation du rapport d'activités 2016 du SEMOCTOM**

Vu l'article L 5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales

Vu la loi n° 95-101 du 2 février 1995

Considérant le rapport sur la qualité et le prix du service public de l'élimination des déchets présenté par le SEMOCTOM

Rapport de synthèse :

Le Conseil syndical du SEMOCTOM a examiné le rapport d'activités 2016. Ce rapport a été mis à la disposition du public et transmis à chaque membre afin que celui-ci soit présenté en séance. Ce rapport fait l'objet d'une discussion **sans vote** du Conseil communautaire de la communauté de communes "Les Coteaux Bordelais".

Ce rapport est consultable au siège de la communauté de communes "Les Coteaux Bordelais" mais également sur le site internet de la communauté de communes "Les Coteaux Bordelais" :

<http://www.coteaux-bordelais.fr/conseils-communautaires-documents/>

Le Président propose à Alain BARGUE, Vice-Président du SEMOCTOM d'engager la discussion.

Le Conseil communautaire constate que le débat relatif à l'activité 2016 du SEMOCTOM a bien eu lieu.

Le Président :

- Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- Informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le Représentant de l'Etat

Fait à Tresses, le 17 octobre 2017

Le Président

Pour extrait conforme

JEAN-PIERRE SOUBIE

Accusé de réception en préfecture  
033-243301355-20171018-D2017-30-DE  
Date de réception préfecture : 18/10/2017